



Concours Marque ta page !

publié le 05/01/2026

Cette année encore, vous étiez nombreux à l'attendre et ça y est : le concours de "Marque ta page" est lancé !

Vous avez donc jusqu'au 3 février pour déposer vos productions au CDI ; les productions gagnantes seront imprimées par un professionnel puis distribuées au CDI !

Comment faire ?

C'est très simple :

- ▶ Récupérer un support cartonné à la vie Scolaire ou au CDI.
- ▶ Imaginer, créer une production en lien avec le thème de cette année : "Égalité Filles - Garçons"

Attention, pas de production numérique et pas non plus de volume. Les nom, prénom et classe doivent apparaître au verso seulement.

Vous disposez d'une grande liberté : production individuelle ou collaborative, chacun peut présenter plusieurs productions et l'ensemble de la communauté éducative peut participer (élèves et l'ensemble des personnels de l'établissement).

Alors à vos crayons, feutres, peintures, collages.... !



*Concours de
Marque ta page
2026*

Thème :

Égalité
Filles-
Garçons

- *Le support papier est à retirer au CDI*
- *Techniques autorisées : dessin, collages*
- *Seul(e) ou à plusieurs, élèves et personnel de l'établissement*
- *5 gagnants désignés par vote de l'ensemble de la communauté éducative*

Productions à déposer au CDI
avant le 3 février 2026